



## Affiche, autocollants

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 26 mai 2003

---

Bonjour,

J'aimerais savoir où me procurer des affiches anti tabac, et contre le tabac passif.

J'aimerais interdire l'accès de mon bureau aux fumeurs. Merci d'avance Christelle

**Réponse :**

La [signalétique officielle](#) de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) est à la disposition des adhérents. Vous pouvez aussi appeler le 01 42 77 06 56 du mercredi 14h au vendredi 17h et préciser ce que vous souhaitez.